



Compte rendu de l'Assemblée Générale du PEBreizh

24 mai 2024 à Brest

Présents :

	Présents
SDE22	Dominique RAMARD, Président Pierre GOUZI, Vice-président et trésorier de l'Association PEBreizh Odile MIEL GRESSE, Vice-Présidente Jannig LE PEVEDIC, Directrice Générale Anne LEROUX CONTER, Coordinatrice de projets
SDEF	Antoine COROLLEUR, Président Jacques MONFORT, Directeur Général Emmanuel QUERE, Directeur Adjoint Jérémy GEFFROY, Chargé de mission contrôle des concessions
SDE35	Olivier DEHAESE, Président Ana SOHIER, Directrice Adjointe
ME	Marie Claude COSTA GOMES, Vice-présidente Didier ARZ, Directeur Général
BM	Tristan FOVEAU, Vice-président Pierre-Yves CLAVIER, Directeur de l'Ecologie Urbaine Didier KERMAIDIC, Chargé de mission contrôle de concession
PEB	Juliette DARLU, coordinatrice du PEBreizh
	Excusés

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 2 avril 2024

Le CR de la réunion du 2 avril est accepté.

2. Organisation du congrès FNCCR

Organisation du stand :

Visuel du stand : Nous avons opté pour 2 kakémonos de 2 fois 4 m sur 2m40 de haut.

Les visuels ont été présentés. Les principaux commentaires sont les suivants :

- Réseau électrique : les pylônes représentés sont de la HT, il faut faire des pylônes en BT ou en HTA (3 fils) (la première version était plus « correcte » en ce sens) et éviter que la TV masque le réseau car c'est le cœur de métier des AODE
- Au lieu d'avoir le petit canot, mettre un bateau de type optimiste

- Borne de recharge de véhicule électrique (dans la V2 en haut à droite) mettre plus clairement une voiture
- Méthanisation : mettre un camion qui se charge
- Bateau : garder le titre PEBreizh du bateau, conserver les logos sur la carte et vérifier le positionnement du drapeau.

Les chargés.es de communication vont aussi faire leurs retours de leur côté.

⇒ **Validation du principe avec quelques retouches à transmettre à Biografik**

Boucle vidéo :

La boucle durera 3-4 minutes sans fond sonore (qui pourra être rajouté ensuite si nécessaire). Les « nuages » qui bougent rendent difficile le visionnage.

⇒ **Validation des principes graphiques de la vidéo**

Goodies et restauration (pour information) :

- L'équipe GT FNCCR a sélectionné l'ESAT Utopia pour la fabrication de Tote bag à partir de draps usagés. Des petits pots de caramel breton et des plaquettes seront glissés dans les sacs.
- Pour la restauration : l'objectif est de limiter au maximum le gaspillage.
- Concernant les boissons : Privilégier le cidre et autres boissons type crémant/muscadet plutôt que du champagne.

Planning et évènements sur le stand :

Il a été décidé d'avoir 2 temps forts PEBreizh et de ne pas organiser de temps forts par SDE qui n'apportent pas de valeur ajoutée particulière.

Temps forts PEBreizh :

- **Temps fort 1 :** Résilience des réseaux et reconstruction post Ciaran avec Enedis. Proposition pour le mercredi 26 13h30-14h30 (horaires proposés)
- **Temps fort 2 :** Nouveaux Gaz Vert : les AODE et Grdf s'associent pour définir un schéma directeur NGV à l'échelle de la Bretagne jeudi 27 de 12h30-13h30 (horaires proposés)

3. Validation de la plaquette PEBreizh

Une plaquette présentant le PEBreizh a été mise en forme par le SDE22.

Dominique Ramard : il est difficile de voir à qui cette plaquette est destinée. Il y a des termes techniques : est-ce pour les partenaires ou les communes (ex : termes « BMGNV ») ? Est-ce une plaquette institutionnelle qui est prévue pour durer ou va-t-on la mettre à jour régulièrement (ex du projet « Les Générateurs »). Il y a des choses qui seront à préciser/ d'autres à supprimer en fonction de la cible. Attention aussi aux termes utilisés par exemple « un acteur important et influent », est à nuancer.

Antoine Corolleur : l'objet est de le diffuser aux personnes du stand mais il pourrait être intéressant d'avoir des plaquettes grand public.

Olivier Dehaese : on pourrait réactualiser la plaquette tous les deux ans pour le congrès

Jacques Monfort : Dans le texte « la volonté première » est surtout le contrôle des concessions à mettre en avant. Il faut plutôt mettre Syndicat Départemental d'Énergie au lieu de SDE. Il faut définir AODE. On ne « rénove » pas l'éclairage public. Il faut aussi rajouter le nombre d'emplois directs à l'échelle de la Bretagne.

Ana Sohier : il faut changer le logo du SDE35.

- ⇒ **Il y a des retours à faire de la part de chacun**
- ⇒ **La version est envoyée pour avoir des retours avant impression**
- ⇒ **Pas de commentaires particuliers sur la mise en page**

4. Validation du prestataire pour le site web et budget complémentaire à prévoir pour l'année 2024

Une consultation a été réalisée auprès de 5 prestataires pour revoir le site web. L'offre de Breizh Tandem se dégage avec le meilleur rapport qualité prix.

Jacques Monfort : est il possible de demander à diminuer le prix de la maintenance ?

Juliette Darlu : il a déjà été négocié de baisser le coût de la maintenance

Ana Sohier : la maintenance, l'hébergement et la sécurité du site web coûtent chers

- ⇒ **L'offre de Breizh Tandem est validée**

5. Conventionnement avec Megalis

Emmanuel Quéré : les contextes sont très différents en fonction des syndicats. Megalis ne souhaite pas signer car il y a la question des « zones grises » et la signature se ferait plutôt avec THDB. Idéalement THDB souhaiterait avoir une convention type PINTAT A-B identique avec tout le monde. Vu la situation de chaque syndicat, cela n'est pas possible. C'est pour cela que l'on a proposé un protocole d'accord light, qui est engageant pour Megalis, THDB et les SDE. La réponse de Jérôme Havy de Mégalis (interlocuteur technique) est de dire que si c'est une convention « light », il faut en discuter au niveau politique, c'est-à-dire avec Thomas Renault. Il y a un travail technique à avoir entre les membres du PEBreizh, qui a été initié et qui est intéressant. Parmi les sujets, la question du linéaire pris en compte est un enjeu. Il y a des calculs à faire et les négociations qui vont avoir lieu peuvent remettre en cause ce qui a été négocié avec Orange. Il faut ainsi mesurer les impacts notamment financiers des négociations.

Dominique Ramard : en passant avec la convention PINTAT avec Orange, le SDE22 a beaucoup gagné et cela a posé un cadre pour discuter avec Mégalis et THDB. De fait, le SDE22 aimerait aller assez vite sur la partie fibre. Je suis assez étonné de la position de Mégalis qui ne souhaite pas signer car normalement dans ce type de convention, le propriétaire du réseau est engagé aussi. La diversité des situations rend compliqué la signature d'une convention régionale mais un protocole régional qui engage Mégalis, c'est la base. En effet, si on change d'exploitant, cela veut dire qu'il faudra résigner une convention. Sans base signée avec Mégalis, nous serons en situation de fragilité en cas de changement d'exploitant.

Olivier Dehaese : il faut avoir un contact au niveau des VP, Stéphane Perrin.

Dominique Ramard : initialement, Mégalis était intéressé par la signature, c'est sur la partie opérationnelle que cela va crisper. Un argument supplémentaire : la propriété des fourreaux est à la commune ou au SDE et s'il n'y a pas de convention sur l'enfouissement et que l'on refuse le passage dans les fourreaux, cela sera problématique pour eux et ils vont voir l'intérêt d'avoir un accord.

Didier Arz : il faut mettre en avant le fait que Mégalis est propriétaire d'un réseau de Télécom, et le code général des collectivités territoriales impose une concertation et une coordination lors des enfouissements coordonnés. La convention PINTAT à l'origine est pour tous les opérateurs de Télécom et pas seulement pour Orange.

Emmanuel Quéré : dans le Finistère, il y a une pression sur le déploiement et le sujet de la vie de réseau est mis en retrait. Le SDEF est propriétaire de plus de 400km de fourreau. La fibre passe par ces fourreaux et il va y avoir un gros enjeu de régularisation. Le protocole a aussi la vertu de mettre en avant la question de vie de réseau.

Dominique Ramard : si quelques élus renoncent à ce que cela soit enfoui alors qu'il y a des fourreaux, c'est parce que la pression est tellement forte pour le déploiement de la fibre que l'on accepte l'aérien. Des opérateurs privés commencent aussi à utiliser les fourreaux. L'équation financière sera perturbée avec ces conventions, il faut bien le mesurer. Le protocole doit être de l'ordre de l'engagement et chaque SDE négociera de son côté.

- ⇒ **Un rendez-vous politique avec Stéphane Perrin (VP Mégalis) est demandé**
- ⇒ **La position du PEBreizh est réaffirmée lors du prochain GT Technique en indiquant qu'il y a un rdv politique qui sera organisé.**

6. Autoconsommation collective et projet à soumettre à la région : contour de la proposition pour discussion/validation

Les premiers échanges entre équipes techniques ont permis d'aboutir à une proposition technique à soumettre à la région. L'objectif est d'accompagner les collectivités bretonnes dans la conception, le déploiement et le suivi de solutions d'autoconsommation collective via des PMO mutualisées et le partage d'outils.

Didier Arz : L'objectif c'est bien l'industrialisation de l'ACC. Un point de vigilance : ne pas trop s'engager vis-à-vis de la Région pour ne pas passer son temps à capitaliser ou renseigner des indicateurs au lieu de faire avancer les projets et les outils. On peut avoir nos propres indicateurs mais il ne faut pas que cela soit contractuel.

Olivier Dehaese : il faut proposer un projet où chacun peut rentrer « à la carte ».

Ana Sohier : il faut être vigilant dans le dossier dans la manière dont on présente les activités et les délais.

Dominique Ramard : il faut aussi que les SDE en retirent quelque chose et avoir nos propres indicateurs pour apprécier les opérations d'ACC dans différents contextes.

Ana Sohier : du côté SDE35, il y avait un volet d'animation et valorisation des boucles d'ACC avec des professionnels et entreprises au-delà des boucles patrimoniales, ce qui ne semble pas partagé par tous les SDE.

Didier Arz : Le modèle de Morbihan Energies est de rentrer par la production puis d'identifier les consommateurs, avec une « approche producteur » qui est communale ou intercommunale.

Olivier Dehaese : si on monte un projet à la carte, il n'y a pas d'objection pour que les SDE intègrent dans les boucles des professionnels.

Dominique Ramard : la principale attente de ce projet est de savoir si c'est viable à terme. On sait déjà qu'il faut une PMO mutualisée départementale pour pouvoir faire des économies d'échelle. S'il n'y a plus d'aides FEDER, est ce que les projets se font toujours ? Aujourd'hui, il y a beaucoup de projets

d'ACC qui ne se font pas car les communes préfèrent passer par le groupement d'achat car l'électricité est actuellement moins chère. Il faudra pouvoir argumenter et présenter les différentes options aux communes qui décideront ensuite.

Didier Arz : dans le Morbihan, on propose surtout de l'ACC car cela permet d'avoir une visibilité sur les prix.

Olivier Dehaese : les communes peuvent avoir deux positionnements différents. Dans notre cas, les communes qui font partie de notre groupement d'achat vont rentrer dans la PMO départementale. Les communes auront ensuite le choix de rentrer dans la boucle d'ACC.

Juliette Darlu : Le projet doit faire moins de 1 MEUR. Avec 5 chargé.es de PMO à temps plein cela n'est pas possible sur 3 ans mais sur 2 ans cela passe.

Jannig Le Pevedic : il faut élargir les types de structures qui pourraient recruter la PMO et pas seulement les SDE.

Ana Sohier : il y a bien une structure qui coordonne les acteurs (le PEBreizh) mais il faut bien que l'on ait toutes les délibérations pour éviter tout problème juridique. De notre côté, c'est le SDE35 qui porte le poste pour l'association, avec mise à disposition de service. Pour le financement de poste, ce n'est pas obligatoire d'avoir un nouveau recrutement, mais il faut que la fiche de poste de l'agent soit très claire sur le projet, sur le temps dédié aux différentes activités qui seront financées, etc.

- ⇒ **Il est confirmé la soumission d'un projet sur l'autoconsommation collective auprès de la Région.**
- ⇒ **Un rendez-vous est pris au niveau de la Région pour présenter la nouvelle proposition de projet.**

7. Adaptation au changement climatique : état des lieux sur le secteur électricité et propositions d'actions

La coordinatrice a réalisé un premier travail bibliographique. Vu la complexité du sujet, il est proposé d'avoir un temps dédié, éventuellement élargi, pour traiter de ce sujet à la rentrée.

Olivier Dehaese : à Rennes Métropole, le PCAET doit inclure un volet adaptation. Rien que pour la partie vulnérabilité, le diagnostic a mobilisé une personne à temps plein pendant 1 an. Le volume de travail est important. Les SDE ne sont pas obligés d'avoir une stratégie d'adaptation et ne sont pas obligés d'aller si loin. Leonie Chatain de Breizh Alec à l'animation régionale sur l'adaptation est à contacter.

- ⇒ **La réunion est prévue le 27 septembre 2024 à 10h à Landivisiau**
- ⇒ **Un.e médiateur est à identifier pour apporter des éléments de contexte / cadrage (HCBC ou Breizh ALEC)**

8. Tempête Ciaran : PEI d'Enedis à l'échelle de la région Bretagne

Chaque syndicat a, ou va avoir des réunions avec Enedis concernant le PEI. Enedis a demandé 200 M EUR mais il n'y a pas encore de réponse.

Didier Arz : s'il y a un protocole régional, il faut aussi qu'il y ait un volet MT, la maîtrise d'ouvrage des SDE ne doit pas être restreinte à la BT.

- ⇒ **Chacun transmet les informations concernant les PEI avec Enedis.**

9. Audit des raccordements producteurs

Jérémy Geffroy : il y a aujourd'hui deux points de vigilance :

- l'obtention des données pour les affaires de raccordement inf36kVA, cela représente 17 000 affaires. Aujourd'hui, nous n'avons aucune donnée là-dessus.
- Il y a ensuite des incohérences dans les données de jalonnement avec notamment des délais négatifs. Il y a un travail de consolidation des données de la part d'Enedis.

10. S3REnR et SDDR : point d'information suite à la réunion avec RTE

La consultation sera lancée du **10 juin au 10 juillet**.

Le prochain COTECH se déroulera le **jeudi 30 mai de 14 à 15h**.

Dominique Ramard : le problème ce sont les projets PV au sol qui risquent de ne pas pouvoir se faire avec la quote-part. Cela concerne notamment des projets portés par des SEM. Entre 2 à 4 MW installé, ce sont les investissements difficiles à équilibrer.

Juliette Darlu : y a-t-il des cas d'études qui permettrait d'illustrer ce propos.

Jacques Monfort : un décret est en préparation pour préciser les règles de calculs à appliquer par RTE et par Enedis pour voir ce qui est imputable au réseau ou non. Il faudrait récupérer le décret.

Olivier Dehaese : le décret est annoncé depuis plusieurs mois...

11. SRADDET : point d'information

point non abordé

12. COP Bretonne

point non abordé

13. Les Générateurs : point d'information sur le montage du projet

Point non abordé

14. GRDF et Nouveaux Gaz Verts état d'avancement du dossier

⇒ **La date du vendredi 14 juin de 9h30-10h30 est retenue pour une visioconférence avec la Région.**

15. Passation de la présidence du PEBreizh de Antoine Corolleur à Dominique Ramard

Dominique Ramard prend la présidence du PEBreizh pour les 14 prochains mois.

A Brest le 29 mai 2024

Le président

Dominique Ramard